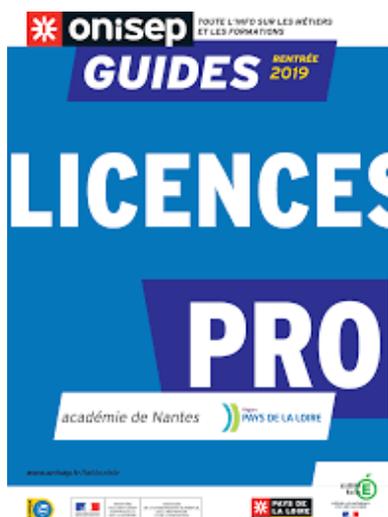


<https://lyon-est.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article45>



Après bac+2 : les licences professionnelles

- ETUDIANT.E.S - Après Bac+2 -



Date de mise en ligne : samedi 25 avril 2020

Copyright © CIO Lyon Est - Tous droits réservés

[vert]Les LICENCES PROFESSIONNELLES[/vert]



[vert]Guide Licences pro[/vert]

>http://www.onisep.fr/content/search?SearchTextTransverse=licence+pro&oni_submit-transverse=OK

Les licences professionnelles permettent aux diplômés d'un Bac+2 d'acquérir une spécialisation d'un an reconnue sur le marché du travail.

Elles sont délivrées par les universités en partenariat étroit avec les branches professionnelles et les entreprises.

[vert]Licences pro en Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2019, c'est un guide complet ![/vert]